

Annexe 10

La discussion à visée philosophique

L'exigence d'un triptyque sans lequel il n'est point de « débat philo » :

- Argumenter : répondre de sa pensée.
- Conceptualiser : définir ce dont on parle; opérer des discriminations fines.
- Problématiser : chercher ce qui fait problème, ce pour quoi il y a question.

Au delà du socle commun et des programmes, les débats à visée philosophique visent à :

- Autoriser l'élève à construire un jugement propre dont il aura à répondre : avoir affaire à l'autorité de sa propre pensée et de sa propre parole.
- Apprendre à distinguer penser et opiner, à construire un jugement fondé sur une exigence commune de rationalité et de vérité.
- Développer l'esprit critique, non l'esprit de critique : confrontation coopérative non joute oratoire. Non pas avoir raison sur l'autre mais chercher la raison en commun.
- Instituer un « sens commun » (Kant) : « pensée sans préjugés », « pensée élargie », « pensée conséquente »
- Faire l'expérience d'une pensée dont la singularité tend à l'universel, expérience du cogito qui favorise l'estime de soi.

Amorcer une démarche réflexive et de conceptualisation

- Opérer une décentration rendant possible les rapports de coopération.
- Favoriser la mise à distance du vécu et des émotions par la verbalisation.
- Provoquer un questionnement à partir du thème abordé.
- Faire émerger des concepts propres à une démarche plus philosophique.

Créer un autre rapport au savoir et aux élèves

- Créer un rapport moins normé au savoir (pas de « bonnes réponses »), favorisant tous les élèves.
- Reconnaître et valoriser l'expérience singulière des élèves (pas de jugements de valeur et confidentialité des échanges).
- Adopter une posture d'enseignant moins transmissive et s'appuyant sur la parole des élèves.